

Image not found or type unknown



Transcription d'état civils

Par **doucha**, le **03/10/2012** à **22:05**

Bonjour,

s'il vous plait j'ai un problème dans mon état civil je suis tunisienne né en france mais je suis ni de nationalité française ni résidente en france et je me suis marié j'ai besoin de faire une transcription de acte de naissance je ne sais pas quoi faire car ni les autorités françaises et les autorités tunisiennes balancent les responsabilités. je vous prie de prendre ma question au sérieux c'est très urgent est merci infiniment de pouvoir lire ma question et de m'aider.

Par **amajuris**, le **03/10/2012** à **22:51**

bjr,

comme vous êtes tunisienne et que vous n'avez aucun lien avec la france, vous n'êtes ni française, ni résidente en france, c'est l'administration de votre pays qui est compétente; il faut voir avec un consulat tunisien.

cdt